



## PROGRAMME DE FORMATION

### REMISE A NIVEAU

## Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 1 (S.S.I.A.P 1)

Cette formation est conforme aux dispositions de **l'arrêté du 2 mai 2005** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Formation régie par le ministère de l'intérieur

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.

<b>Durée :</b>	21h00 de formation Soit 3 jours de 7h00	<b>Tarif :</b>	Cf. devis
<b>Modalités d'accès :</b>	-Retour de convention de formation et de mise à disposition signée par le client, -Le cas échéant, retour de l'accord de prise en charge de l'OPCO, -documents justifiant les pré requis -Le cas échéant, merci de contacter notre référent PSH (coordonnées ci-dessous).	<b>Délais d'accès :</b>	Dès retour des documents de formation, de mise à disposition et de prise en charge OPCO. Information auprès du Préfet relevant de son ressort territorial au moins un mois avant la date prévue du début de formation
<b>Personnes en situation de handicap (PSH) :</b>			
<b>Modalités d'organisation :</b>	<b>Dates de la formation :</b> <b>Horaires de formation :</b> <b>Lieu de la formation :</b>	Selon planification Selon planification Chez le client	<b>Nombre de participants :</b> 1 à 15 <b>Organisation de la formation :</b> présentiel, en continu
<b>Public visé :</b>	Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.1, d'une équivalence ou du diplôme "ERP" et "IGH" niveau 1 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3. Agent ne pouvant pas justifier d'au moins 1 607h d'activité durant les 36 derniers mois. Agent ayant dépassé la date limite de son recyclage		
<b>Prérequis :</b>	<p style="color: red;">- <b>Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.1, d'une équivalence ou du diplôme "ERP" et "IGH" niveau 1 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3</b></p> <p style="color: red;">- <b>Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie</b></p> <p style="color: red;">- <b>Qualification de secourisme en cours de validité.</b></p>		
<b>Objectifs :</b>	Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes. Vérification triennale obligatoire avant la fin de validité de la précédente formation.		
<b>Méthodes pédagogiques mobilisées :</b>	bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...	<b>Outils pédagogiques mobilisés :</b>	-support de cours, questionnaires d'évaluation des connaissances théoriques, fiches d'évaluation pratique, aide-mémoire stagiaire. -LOGICIEL QUIZZBOX
<b>Intervenant :</b>	Formateur qualifié disposant de l'habilitation nécessaire		
<b>Modalités d'évaluation :</b>	Contrôle par QCM blanc. Evaluation continue sur l'ensemble des séquences programmées au recyclage		
<b>Sanction de la formation :</b>	-Un certificat de réalisation est remis à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation. - Attestation de remise à niveau SSIAP1 - durée de validité 3 ans. • Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur		
<b>Maintien des connaissances :</b>	2 jours (14h00) tous les 3 ans.		
<b>Contact :</b>	<b>Service commercial et administratif :</b> <b>Référent technique et pédagogique :</b> <b>Référent PSH :</b>	BALLAND Nathalie et TERVER Emilie TERVER Emilie BALLAND Nathalie  <a href="mailto:afsia2@orange.fr">afsia2@orange.fr</a> 03.24.58.38.80	

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr)

## A.F.S.I.A

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOP1 pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### REMISE A NIVEAU

#### Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 1 (S.S.I.A.P 1)

### DETAIL DES COMPETENCES VISEES

SEQUENCE 1	FONDAMENTAUX ET PRINCIPES GENERAUX DE SECURITE INCENDIE	3H00
<b>Thème</b>	Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie	
<b>Contenu</b>	Fondamentaux de sécurité : - Evacuation des occupants - Accessibilité et mise en service des moyens de secours  Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité  1. Implantation - dessertes et voiries - isolement 2. Matériaux de construction 3. Cloisonnement 4. Aménagement 5. Dégagement 6. Désenfumage 7. Eclairage normal et de sécurité 8. Installations techniques 9. Moyens de secours - alarme	2h30
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	- Code de la construction et de l'habitation (Art. 123-4 à 11 et R. 122-9) - Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié	
<b>Application</b>	Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité	0h30
<b>Remarque</b>	Les spécificités des ERP et des IGH devront être abordées et comparées	

SEQUENCE 2	PREVENTION	5h00
<b>Thème</b>	Evolution de la réglementation en matière de prévention	
<b>Contenu</b>	- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) - Accessibilité du public	4h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié	
<b>Remarque</b>	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen "blanc".	1h00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### REMISE A NIVEAU

#### Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 1 (S.S.I.A.P 1)

SEQUENCE 3	MOYENS DE SECOURS	3h00
<b>Thème</b>	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents extincteurs</li> <li>- SSI</li> <li>- Moyens d'extinction</li> </ul>	3h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SSI</li> <li>- Moyens de secours</li> </ul>	
<b>Remarque</b>	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

SEQUENCE 4	MISES EN SITUATION D'INTERVENTION	6H00
<b>Thème</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie</li> <li>• Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité</li> </ul>	
<b>Contenu</b>	L'action face à différents contextes : - fumées, incendie - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides	
<b>Application</b>	* Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA * Cas concrets	4h00
<b>Remarque</b>	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur.  Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### REMISE A NIVEAU

#### Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 1 (S.S.I.A.P 1)

SEQUENCE 5	EXPLOITATION DU PC SECURITE	2h00
<b>Thème</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement d'un poste de sécurité</li> <li>• Appel, accueil et guidage des secours publics</li> </ul>	
<b>Contenu</b>	Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E, G.T.C, ...) Réception des appels d'alerte interne Accueil des secours <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information de la hiérarchie</li> </ul>	1h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Arrêtés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 juin 1980 modifié</li> <li>- 18 octobre 1977 modifié</li> </ul>	
<b>Application</b>	Mise en application par des exercices interactifs	1h00

SEQUENCE 6	RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX	2H00
<b>Thème</b>	Conduite d'une ronde de sécurité	
<b>Contenu</b>	Objectif de la ronde Modalités de réalisation Contrôle des rondes et renseignement de la main courante Utilisation des moyens de communication mobiles Mesures adaptées de protection des travaux	1h00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main courante</li> <li>- Moyens de communication mobiles</li> </ul>	
<b>Application</b>	Rondes avec résolution d'anomalies diverses	1h00
<b>Remarque</b>	Les rondes applicatives peuvent être organisées en binômes ou en trinômes	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646